



COMMUNE DE
MARCHIN

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément aux articles L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la séance du Conseil communal qui se tiendra en la

Salle du Conseil, rue Joseph Wauters, 1A à 4570 MARCHIN

le lundi 29 janvier 2024 à 20 heures

ORDRE DU JOUR

1. FINANCES - Procès-verbal de vérification de l'encaisse de la Receveuse régionale au 30 septembre 2023 - PRISE D'ACTE
2. FINANCES - Subsidés 2024 - DÉCISION
3. FINANCES - Subside 2024 - Espace Public Numérique - DÉCISION
4. FINANCES - Fabrique d'église Saint-Martin de Vyle-Tharoul - Compte 2022 - APPROBATION
5. FINANCES - Fabrique d'église Saint-Martin de Vyle-Tharoul - Budget 2024 - APPROBATION
6. FINANCES - Budget communal 2024 CORRIGÉ (Délibération restreinte) - INFORMATION
7. MARCHÉS PUBLICS - Accord-cadre - Prélèvement d'échantillons et essais en laboratoire - Adhésion à la centrale d'achat
8. MARCHÉS PUBLICS - Accord-cadre : entretien et petites réparations des toitures, chenaux, descente d'eau de divers bâtiments communaux (2024 -147) - DÉCISION
9. MARCHÉS PUBLICS - Réparation toiture Église de Belle-Maison (2024-250) - Approbation des conditions et du mode de passation
10. MOBILITÉ - PIC/PIMACI - Programmation 2022-2024 - Réfection et égouttage de la rue Beau-Séjour -Phase 2 - Cession du marché à l'AIDE - DÉCISION

11. PATRIMOINE - Désaffectation du véhicule FTD 438 - Décision
12. URBANISME - 872.44/ 2023/02 - Permis d'urbanisation : NELLES FRERES - Création d'un lotissement de 12 lots à bâtir avec création d'une nouvelle voirie - parcelle située entre la rue Ronheville et rue Armand Bellery - DÉCISION
13. URBANISME - 874.1/ 2023/53 - Permis d'urbanisme UFD : Commune de Marchin - Aménagement de la Place de Belle-Maison - Modification de la voirie communale - Place de Belle-Maison - DÉCISION
14. INFORMATION(S) du Collège communal - COMMUNICATION
15. PROCÈS-VERBAL de la séance précédente - APPROBATION

HUIS CLOS

16. Espace public - HC1 - Projet de convention pour mise à disposition à titre précaire ou mise en location
17. Personnel enseignant - HC2 - Désignation à titre TEMPORAIRE d'une institutrice maternelle - Personnel communal enseignant - Année scolaire 2023-2024. - École fondamentale communale de Marchin
18. Personnel enseignant - HC3 - Désignation à titre TEMPORAIRE d'une institutrice maternelle - Personnel communal enseignant - Année scolaire 2023-2024. - École fondamentale communale de Marchin
19. Personnel enseignant - HC4 - Désignation à titre TEMPORAIRE d'une institutrice maternelle - Personnel communal enseignant - Année scolaire 2023-2024. - École fondamentale communale de Marchin
20. Personnel enseignant - HC5 - Désignation à titre TEMPORAIRE d'une institutrice primaire - Personnel communal enseignant - Année scolaire 2023-2024. - École fondamentale communale de Marchin
21. Personnel enseignant - HC6 - Désignation à titre TEMPORAIRE d'une institutrice primaire - Personnel communal enseignant - Année scolaire 2023-2024. - École fondamentale communale de Marchin

Fait à Marchin, le 21 janvier 2024,

PAR LE COLLÈGE,

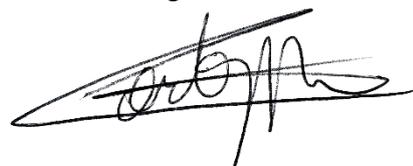
Le Directeur général,



Michel THOMÉ



Le Bourgmestre,



Adrien CARLOZZI